

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

SCRUTIN DES 4 ET 11 FEVRIER 2020

COMMISSION SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Je soussigné(e),

Nom usuel : **BARTEL - RADIC**

Nom patronymique : **BARTEL**

Prénom(s) : **ANNE**

Nom éventuel de l'appartenance ou soutien dont la liste bénéficie :


Déclare être candidat(e) à un siège de représentant pour la commission scientifique de l'IEP de Grenoble pour le collège :

1^{ER} collège enseignant

2^{EME} collège enseignant

3^{EME} collège doctorants et post-doctorants

Fait à **Grenoble**, le **21/01/2020**

Signature : 

Annexe : Profession de foi.

Candidature à la Commission Scientifique : Profession de foi

Anne Bartel-Radic

Après avoir présidé la Commission Scientifique entre mai 2017 et janvier 2020, je suis de nouveau candidate pour être membre de cette commission. Si je suis élue, je serai alors candidate à ma propre succession en tant que présidente de la CS.

Les aspects que je souhaite continuer à défendre au sein de la CS sont les suivants :

- La place de la recherche au sein de notre établissement,
- La dimension recherche au sein de nos carrières d'enseignant.e.s-chercheurs/ses,
- La pluridisciplinarité au sein de Sciences Po Grenoble et le dialogue et la collaboration entre les collègues des différentes disciplines,
- La collaboration avec la direction de l'établissement pour poursuivre ces objectifs, et contribuer à une politique de la recherche cohérente et claire,
- Une pleine insertion de Sciences Po dans l'université intégrée, tout en défendant les spécificités et un certain degré d'autonomie – mon mandat de directrice du pôle de recherche « Sciences Sociales » de l'UGA jusqu'en octobre 2021 pourra m'être utile à cet effet,
- Un fonctionnement éthique de la CS, de par notamment l'absence de conflits d'intérêts et une écoute mutuelle et une bienveillance entre les membres de la commission.

Lors de la mandature qui s'achève, la CS a travaillé sur de nombreux chantiers. Voici les principaux, par ordre chronologique :

- Mise en place d'une procédure de demande d'éméritat,
- Clarification de la procédure d'entrée en doctorat (disponible sur le site de l'IEP),
- Définition d'une règle d'évaluation des candidatures ATER (deux rapporteurs dont au moins un membre de la CS et au moins un EC dans la discipline du poste),
- Décision d'allouer le reliquat du budget de la CS au financement d'achats d'ouvrages ciblés recherche,
- Discussion sur les critères d'attribution de la PEDR avec avis de la CS de se baser sur les notes de détail plutôt que la note moyenne attribuée par le CNU,
- Echange avec la direction du 2nd cycle sur les liens entre enseignements et recherche,
- Mise en place d'une charte des chaires « 2.0 »,
- Décision de flécher le budget propre de la CS vers la jeune recherche (notamment au niveau 2nd cycle),
- Mise en place d'une charte des professeur.e.s invité.e.s (avec un engagement de la part du professeur invitant),
- Elaboration d'un document comportant les critères d'évaluation pour l'allocation des CRCT,
- Elaboration d'une charte des recrutements « 2.0 » (en étroite collaboration avec le service RH ; transformation du précédent document « comités de sélection »),
- Amélioration de la procédure de recrutement des ATER (grille d'évaluation des dossiers),

- Elaboration d'un document « devenir PAST à l'IEP »,
- Elaboration du règlement intérieur de la CS.

Les sujets sur lesquels je souhaite travailler avec la prochaine commission scientifique sont entre autres les suivants :

- Lien entre enseignements (notamment au niveau 2nd cycle) et recherche,
- Conflits d'intérêt au sein de la CS : identification des domaines, mise en place de règles écrites si nécessaire,
- Lien entre la CS et la Doc', et le comité consultatif de la documentation,
- Suivi des décisions et des projets,
- Communication sur la recherche à l'IEP,
- Mise en place de critères pour la définition des profils de PAST,
- Amélioration de la charte des recrutements,
- Candidats EC étrangers : réflexion sur les critères et la procédure,
- Lien entre la CS et la direction de l'IEP,
- Liens entre le pôle de recherche PSS et la CS.

Grenoble, le 21 janvier 2020



Anne Bartel-Radic